NOTA :

- Le projet respecte le PLU, article UE9 exigeant un coefficient d'emprise au sol de 70% du terrain d'assiette. En effet le projet occupe 51.52 % de l'assiette foncière : Emprise au sol de 3934.00 m² pour une surface du ténement de 7635.70 m²

- le projet prévoit un place pour 25m² de surface de vente : 2940 m² de commerces (surface de vente) / 25m² = 118 places et une place pour 20m² de bureaux soit 797m² (surface bureaux) / 20 m² = 40 places Le projet prévoit 158 places de stationnement

- les 17 placves de stattionnements destinées aux stationnements des parcelles voisines au Nord sont conservées.

- le projet prévoit également des stationnements pour les cycles à proximité de chaques entrées avec des arceaux fixes.

- Le projet prévoit un arbre pour 4 places de stationnement de surface (116 +17 places) / 4 = 34 arbres

- le projet réduit la surface imperméabilisée initiale avec :
* une emprise bâtiment (toiture) de 3792.00 m²
(2624.30m² pour l'emprise bâtiment commercial et 1167.70m² pour l'emprise parking semi-couvert)
* une emprise enrobé de : 1093.50 m²
* une emprise enrobé existante de : 390.00 m²
soit 5275.50 m² de surface imperméable (pour 5318.50 m² existante)

SCI DRUMIMMO

PC 2 - Plan de masse PROJET (sans réseaux)
et PC5 - plan de toiture
Echelle 1/200°
Janvier 2021

Nicolas Gratier Architecte